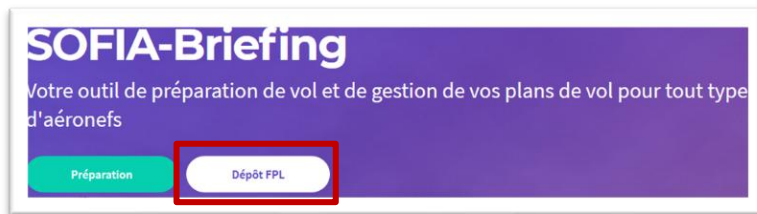


Comment déposer un plan de vol ?

Pour déposer un plan de vol, rendez-vous sur la page « Dépôt FPL » depuis la page d'accueil ou le menu.

ATTENTION : Pour accéder au menu « Dépôt de plan de vol », vous devez posséder un compte SOFIA-Briefing et être connecté.



Une aide est disponible pour chacun des champs. Pour l'afficher, cliquez sur le symbole « ? » présent sous le champ.

Tous les champs marqués d'un astérisque (*) sont obligatoires.

Une fois le formulaire de dépôt complété, cliquez sur le bouton pour accéder à la page récapitulative de votre dépôt.

Cette page vous permet de vérifier les données que vous avez précédemment saisies. Un aperçu de votre dépôt au format CERFA (en mode DRAFT) est disponible en cliquant sur le bouton en haut de page. Il est possible de revenir en arrière pour modifier votre formulaire à l'aide du bouton ou d'envoyer ce dernier à l'organisme de rattachement (BNIA ou BRIA) grâce au bouton « Envoyer ».

Un message vous confirmera l'envoi de votre plan de vol et une nouvelle fenêtre vous proposera de consulter le formulaire CERFA de votre plan de vol (bouton « Exporter en PDF ») ou d'être automatiquement redirigé vers la page d'historique de vos dépôts depuis laquelle vous pourrez suivre l'évolution du statut de votre plan de vol (bouton « Fermer »).

Pour utiliser un plan de vol enregistré en tant que brouillon, consulter la FAQ « Comment sauvegarder et utiliser un plan de vol à l'état de brouillon ».

Rappel : conformément à la réglementation, seuls les plans de vol au départ d'un aérodrome ou d'une hélistation français peuvent être déposés avec SOFIA-Briefing.